

Image not found or type unknown



Svp aidez moi ! relevés bancaires ?

Par **picou**, le **01/02/2008** à **14:12**

Quelqu'un de ma famille, en l'occurrence mon frère a demandé à la banque tous les relevés sur 2 ans de mon défunt père ! Or aujourd'hui mon notaire me demande une somme d'argent à prélever de la succession pour régler cette recherche. Je n'étais pas au courant vu que mon frère et moi ne nous entendons pas. Ma question est, mon frère peut-il faire ce genre de recherche sans mon accord, et, suis-je obligé de signer mon accord de prélèvement du compte de mon père ou puis-je refuser ? Quels pourraient être les conséquences ? Merci pour vos réponses.